



MARCEL BARBU

QUI ETES-VOUS ?

Si nous avons estimé utile de reproduire intégralement des articles choisis parmi tant d'autres, ce n'est pas pour chanter les louanges de Marcel Barbu. Il convient de vous donner des éléments d'appréciation. Il importe aussi de vous indiquer que les sympathies suscitées par les idées et les réalisations de Marcel Barbu proviennent de tous les horizons politiques et confessionnels.

Les Amis de Marcel Barbu

44, rue Maréchal-Foch
95 - SANNONIS
Tél. : 961 50-54

BREVE BIBLIOGRAPHIE

Marcel BARBU est né à NANTERRE (Seine), le 17 octobre 1907, dans une famille de petits salariés.

Cet homme est essentiellement un réalisateur : apprenti, ouvrier, artisan puis industriel, il devient le principal fournisseur de la Société LIP, au cours des années 30 et lance, le premier en France, la fabrication, en série, des boîtiers de montres étanches.

Dès 1938, dans l'usine de Marcel BARBU, à BESANÇON, il y a un Conseil de Gestion. La part de l'investissement, la répartition des bénéfices, les salaires sont discutés et arrêtés d'un commun accord entre patron, cadres et ouvriers.

Expulsé de BESANÇON par les Allemands, en raison de son action sociale, Marcel BARBU s'installe, en 1941, à VALENCE et y fonde une nouvelle usine de boîtiers de montres qui deviendra la première Communauté de Travail, la Communauté de Travail "BOIMONDAU". Cette expérience originale devait provoquer l'intérêt des sociologues français, allemands, italiens, israéliens et américains qui lui consacrèrent plusieurs ouvrages. L'étude de la Communauté de Travail "BOIMONDAU" se trouve aujourd'hui au programme de l'Université.

En 1942, Marcel BARBU refuse de donner la liste de son personnel pour la "relève". Il est interné un temps à FORT-BARRAUX et à SAINT-SULPICE-LA-POINTE. Au Plateau de Mourras, Marcel BARBU a déjà créé le premier maquis du Vercors. C'est ce maquis, le mieux organisé de la région, qui donne bientôt asile à l'École des Cadres des maquis de l'Armée secrète du Vercors.

En 1944, les Allemands pillent l'usine de VALENCE. Ils dynamitent la villa de Marcel BARBU et lancent une attaque contre son maquis. Trois compagnons sont capturés. L'un sera fusillé, les deux autres périront en déportation.

Au cours d'une réunion de chefs de la Résistance, à PARIS, Marcel BARBU est arrêté par la Gestapo. Il est déporté au camp de BUCHENWALD.

A la Libération, les compagnons de Marcel BARBU réinstallent la Communauté à l'usine de VALENCE, sous la direction de Marcel MERMOZ. Cette usine occupe bientôt le premier rang dans l'industrie française de la boîte de Montre.

Retour de déportation, Marcel BARBU laisse la Communauté "BOIMONDAU" libre de sa destinée. Il est élu député de la Drôme, sans étiquette, à l'Assemblée constituante (1945-1946). Des Communautés naissent un peu partout en France, suscitées par le "Rassemblement Communautaire Français" de Marcel BARBU.

Actuellement, il existe 27 Communautés de Travail en France. Ces Communautés, n'ayant pu obtenir un statut original, se résignèrent à adopter le statut de coopérative ouvrière de production, ce qui les éloignait quelque peu de leur destin révolutionnaire d'origine, mais leur permit de survivre.

Marcel BARBU, pour son compte, poursuit patiemment la lutte entreprise et, pendant ces 20 dernières années, dût faire face à tous les assauts de ceux dont il avait troublé la quiétude.

Fin 1953, Marcel BARBU se fixe à SANNOIS, en Seine-et-Oise. Il fonde la "LIGUE POUR LA REFORME COMMUNALE" puis, en 1955, l'"ASSOCIATION POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION IMMOBILIERE DE SANNOIS (A.C.G.I.S.)". Cette Association, sans buts lucratifs, a construit, à des prix moitié moindre que ceux ordinairement pratiqués, et à travers mille et une péripéties, des milliers de pavillons et de logements dans la région parisienne, notamment à SANNOIS, SAINT-GRATIEN, ERMONT, EAU-BONNE, SAINT-LEU, TAVERNY, ACHERES, etc.

Mais ce qui caractérise l'action de Marcel BARBU, c'est sa volonté de cultiver l'homme, de le libérer, de le conduire à prendre ses respon-

sabilités. C'est sur ces bases que fonctionne l'Association de Marcel BARBU (A.C.G.I.S.) dont l'objet peut se résumer ainsi : Faire des hommes libres et des citoyens responsables à l'occasion de la construction de leur logement. Ce qui n'est apprécié ni par les partis politiques, ni par les puissants groupes d'intérêts qui exploitent le logement.

En novembre 1965, les abus de pouvoir de municipalités " engagées " politiquement, comme les difficultés illégales que créent à son Association une partie de l'Administration sous la pression d'importants groupes d'intérêts, conduisent Marcel BARBU à déposer, une demi-heure avant la clôture des inscriptions, sa candidature aux élections présidentielles en vue d'en appeler au pays tout entier.



MARCEL BARBU VU A TRAVERS LA PRESSE

Plusieurs volumes ne suffiraient pas pour rassembler tous les articles français et étrangers qui, depuis plus de vingt années, ont été consacrés à MARCEL BARBU et à ses réalisations. Les quelques articles que nous reproduisons aujourd'hui permettront aux lecteurs de reconstituer le vrai visage de MARCEL BARBU.

TRIBUNE DU 5 DÉCEMBRE

Le candidat de la vingt-cinquième heure

Il a été le dernier de tous, le « candidat-surprise », l'« extravagant », l'« illumine ». Lui a dit seulement : « Je serai la voix des sans-voix », des petits, des humbles, de ceux qui ne peuvent s'exprimer et qui pourtant font vivre la cité. Car M. Marcel Barbu est un homme de métier, un artisan en boîtiers de montres, qui a d'abord été apprenti avant de devenir chef d'entreprise. Il fait partie de ces hommes du travail qui, contre vents et marées, ont assuré la permanence de la France en dépit des bouleversements qui avaient lieu au sommet, des querelles de partis, des pillages, des abandons. Il est de ceux qui ont poursuivi leur tâche silencieuse, veillé à la bonne marche des usines, labouré, construit, édifié.

C'est en mai 1941 que commença à Valence une étrange aventure, une expérience unique dans notre pays, que divers sociologues et humanistes ont abondamment commentée. En effet, en mai 1941 se créait à Valence la première communauté de travail, la communauté Boimondau, dont le nom est d'ailleurs emprunté à sa raison sociale : BOItiers MONtres du DAUphiné. Pour comprendre cette expérience qui a été l'aboutissement d'une suite d'efforts patients, de tentatives, de recherches, il est nécessaire de lire l'ouvrage de M. Hyacinthe Dubreuil, **Travail et Civilisation**, et surtout la brochure consacrée à la communauté par les pères dominicains L.-J. Leuret et H.-Ch. Desroches, publiée dans la collection Economie et Humanisme. Dans cette brochure, M. Marcel Barbu définit ainsi la communauté de travail : « Nous avons constaté que dans la société inhumaine où nous vivons, entre l'Etat et l'individu, il n'y a absolument rien. Nous voulions créer une société

(1) Directrice du journal *La Révolution syndicaliste*.

Le Monde

daté du 3 décembre 1965

Par Liliane Ernout (1)

humaine où les hommes soient libres de s'orienter, où il ne se créerait de cellules de production que pour le service. Nous avons ainsi constitué cette communauté, que nous avons appelée communauté de travail.. Le travail, pour nous, c'est de l'activité humaine, quelle qu'elle soit, et ce que nous appelons communauté de travail c'est en réalité une communauté d'activités humaines, une communauté de familles à l'échelle de l'homme.» Et les pères Lebret et Desroches ajoutent un peu plus loin : « Les techniques communautaires mises en œuvre dans l'expérience se trouvent en effet étrangement apparentées à des formules anciennes, aux formules monastiques en particulier... L'expérience Boimondau retrouve instinctivement tout cela en le projetant dans un contexte historique inédit. »

Ce contexte historique, en 1941, c'est la défaite, l'occupation. Et bientôt la communauté attire sur elle les soupçons des autorités allemandes : réquisitions de machines, arrestations se succèdent. A la suite d'une vaine perquisition au domicile de M. Marcel Barbu, les allemands détruisent complètement sa maison en y plaçant des bombes incendiaires. La communauté se replie alors dans le Vercors, où déjà des ouvriers de l'usine avaient constitué, sur le plateau de Mourras, un maquis d'auto-défense. Mais, en 1944, M. Marcel Barbu est de nouveau arrêté, interné successivement à Fresnes, à Compiègne, puis déporté au camp de Buchenwald.

L'après-guerre le retrouve à Valence, où il est élu en 1946 député de la Drôme après une élection triomphale qui bouleverse la carte politique du département, et cela le parti communiste ne l'oubliera pas.

Installé à Sannois depuis 1953, il crée d'abord en 1954 la « ligue de réforme communale ». A un journaliste qui lui posait récemment la question de savoir comment on pouvait l'appeler, M. Marcel Barbu répondit : « Vous pouvez m'appeler le candidat de la réforme communale. » Dans un document ronéotypé intitulé **la Réforme communale de Sannois**, et publié sous l'égide de M. Barbu à l'occasion des élections municipales de 1959, les auteurs insistent sur le fait « que nous sommes toujours soumis aux dispositions de la loi municipale du 5 avril 1884, amendée par de nombreux textes occasionnels ». Cette législation avait été pensée pour les citoyens mineurs d'une commune sous tutelle. La réforme des institutions communales, soyons-en bien convaincus, est infiniment plus lourde de conséquences qu'un changement de Constitution ; gouvernants et législateurs le savent bien. Et ils ajoutent : « La législation en vigueur, confondant dangereusement confiance et compétence, a chargé le conseil municipal et la municipalité de tâches qui supposent des compétences de plus en plus techniques. Le mode de désignation des élus ne permet pratiquement pas de réunir de telles compétences au sein d'un conseil municipal. Mais le pouvoir central n'a rien à redouter de cette situation. Une étroite tutelle administrative le met à l'abri de toutes grosses sottises : les décisions de nos conseils municipaux ne sont applicables, trop de citoyens l'ignorent, que si elles sont approuvées par le préfet. Cette confusion flatte les citoyens, et particulièrement les notables, tout en garantissant le pouvoir central contre toute tentative d'émancipation communale tant ce

système permet de se passer d'hommes de caractère, toujours difficilement supportables, et même de les écarter des mairies. » Et de conclure : « Ce système est la cause profonde de la stagnation politique française, notre vie nationale étant paralysée, stérilisée dès le départ au niveau de la commune. Si les citoyens ne peuvent s'exprimer librement au niveau communal, s'ils se révèlent incapables de participer lucidement à la conduite des affaires de la commune, c'est se moquer d'eux que de vouloir leur faire croire qu'ils peuvent participer désormais à la conduite des affaires de l'Etat grâce à la Constitution. Toute tentative sérieuse de réforme des institutions nationales doit commencer par un réveil de l'esprit civique au niveau communal. Seuls les citoyens de la commune peuvent être les artisans de cette réforme des institutions communales. »

Mais M. Marcel Barbu s'est attaqué également à un autre problème, celui du logement dans une banlieue parisienne où la population s'accroît sans cesse. « Le logement n'est-il pas d'ailleurs la première revendication du monde du travail ? » C'est pourquoi il fonde en mai 1955, avec un groupe de mal-logés, l'Association pour la construction et la gestion immobilière de Sannois (A.C.G.I.S.), qui a pour but de « grouper les candidats constructeurs désireux de faire construire leur logement sans intermédiaires. L'Association documente les candidats, leur cherche des terrains, des crédits et des entrepreneurs. Elle constitue les foyers intéressés en petites « sociétés civiles immobilières de construction » de trente à quarante foyers, dont l'objet est strictement limité à la construction des logements des associés. Cette dimension réduite des S.C.I.C. est respectée, même s'il s'agit d'ensembles importants ». C'est ainsi que l'Association groupe actuellement huit mille adhérents et porte à son tableau d'honneur la construction de plusieurs centaines de pavillons et logements à Sannois, à Saint-Gratien, à Eaubonne, à Saint-Leu, à Taverny, à Ermont.

C'est au cours de l'assemblée générale du 9 novembre 1965 que l'A.C.G.I.S. décida de présenter et de soutenir la candidature de M. Marcel Barbu, directeur de l'Association. A première vue, ce projet paraissait insensé. Les jeux politiques semblaient faits. Le général de Gaulle s'était déclaré et six candidats se trouvaient en présence. D'abord il fallait rassembler la centaine de signatures requises. Ce qui fut fait en quatre jours et, à 23 h 30, le mardi 16 novembre, cent dix-sept signatures de notables appuyaient la candidature de M. Marcel Barbu.

Il y a quelques années, le mouvement Poujade était, lui aussi, parti sur un simple problème de revendications, la défense des commerçants contre le percepteur. M. Barbu et ses amis insistent, eux, sur le problème du logement, et il y a là au départ une certaine similitude qui prouve que les Français sont très sensibles aux problèmes qui les concernent personnellement plutôt qu'aux questions de politique extérieure, voire aux mots d'ordre nationalistes.

La voix des sans-voix, des rien-du-tout, des petits vieux sans feu, des H.L.M. scandaleux, des usines à la chaîne, des quartiers périphériques, des bidonvilles, aussi des artisans, des petits paysans, pourrait peut-être bien, le 5 décembre, éclater comme un coup de tonnerre oublié. Si cela arrivait, ce serait beau. Et pourquoi pas ?

MARCEL BARBU, LE BATISSEUR

du 11 décembre 1965

Par Gilles Mermoz

René Couzinet qui construisit un avion révolutionnaire et permit la conquête aérienne de l'Atlantique-Sud, Albert Schweitzer qui écrivit un ouvrage capital sur Bach, le musicien-poète, et consacra sa longue existence aux Noirs de Lambaréné, Le Corbusier qui se souvenait du temps où les cathédrales étaient blanches et voulait que la maison soit l'écrin de la vie : ces trois hommes, assurément, furent souvent tenus pour des « illuminés », des « fantaisistes », des « fadas ». Parce qu'ils étaient en avance sur leurs contemporains. Aujourd'hui, bien sûr, Couzinet, Schweitzer et Le Corbusier sont revendiqués fièrement par les gens biens et follement raisonnables.

Mais comment pourrait-on oublier que l'ingénieur Couzinet se suicida de désespoir, que le docteur Schweitzer fut découvert par les Américains, que l'architecte Le Corbusier fut surtout apprécié aux Indes et en Amérique latine ?

A L'HONNEUR DU CHIEN BATTU

Ces trois personnalités hors série étaient pourtant des bâtisseurs. Ils n'en soulevèrent pas moins, pendant longtemps, que mépris, railleries, sarcasmes. Et leur exemple suffirait à démontrer, si besoin encore était, que la France jacobine compte en vérité parmi les pays les plus sclérosés de l'univers. Et c'est pourquoi la presse internationale n'a pas attaché une importance excessive aux accusations formulées, il y a peu, contre le fondateur des communautés de travail, le récent candidat à la présidence de la République, M. Marcel Barbu.

Car il est impossible de nier sérieusement que M. Marcel Barbu soit un bâtisseur. En 1940, lorsque les Allemands entrèrent dans Besançon, la seule organisation qui subsistait, la seule unité organique qui existait, c'était celle que constituaient l'industriel Marcel Barbu et ses ouvriers. M. Marcel Barbu, en effet, avait remplacé au pied levé le préfet et les notables en fuite. Trois mois durant, il devait faire régner l'ordre, empêcher le pillage, ramasser les cadavres, soigner les blessés, assurer le ravitaillement de la population.

Puis M. Marcel Barbu fonda à Valence, en 1941, la première communauté de travail. Sur le plateau de Mourras, il installait bientôt le premier maquis du Vercors. Remarquablement organisé, ce maquis d'autodéfense n'était pas sans rappeler les kibboutz israéliens de la frontière jordanienne. On y cultivait la terre. On y fabriquait des boîtiers de montre. On y formait dans une école les cadres des futurs maquis.

Et c'est la raison pour laquelle M. Marcel Barbu fut considéré justement par la Gestapo comme l'un des chefs

de la résistance du Vercors. Bien avant le colonel Yves Godard.

Revenu de déportation, M. Marcel Barbu lança le mouvement communautaire. De nos jours, ce mouvement inspire vingt-sept communautés de travail bien assises économiquement. En mai 1955, à Sannois, en Seine-et-Oise, l'A.C.G.I.S. n'était que le sigle d'une nouvelle société de construction. Dix ans plus tard, cette même association groupe huit mille personnes. Elle a édifié plusieurs milliers de logements et de pavillons dans la région parisienne.

Du reste, les reporters qui visitèrent longuement l'A.C.G.I.S. reconnaissent tous les extraordinaires qualités d'organisateur de l'ancien apprenti Marcel Barbu. Comme le firent déjà, avant eux, les sociologues américains qui vinrent étudier le fonctionnement de la communauté « Boimondau » et de la Cité horlogère de Valence.

Naître dans une pauvre famille de Nanterre, partir de zéro et réussir dans l'horlogerie, dans la clandestinité, dans la construction, ce n'est certainement pas là la signature d'un esprit utopique. Au demeurant, on voit mal pourquoi un industriel-candidat à la présidence de la République serait moins réaliste en politique qu'un avocat-candidat ou qu'un général-candidat.

Certes, décider le 9 novembre d'être candidat à l'Élysée, faire collecter par des ouvriers et des employés 118 signatures en quatre jours, transformer d'un seul coup une société de construction en machine électorale, faire imprimer en cinq jours 33 millions de circulaires, expliquer en quelques heures à la radio et à la télévision un programme à la mesure de l'homme, et qu'Antoine de Saint-Exupéry n'aurait pas désavoué, tout cela ne pouvait qu'indisposer et irriter ces polémistes qui écrivent beaucoup et ne font jamais rien.

Mais il convient de souligner, par contre, que les conditions de la candidature de dernière heure de M. Marcel Barbu en font dès maintenant une performance unique dans les annales de la vie politique française. Par ailleurs, aucun spécialiste n'oserait prétendre que cette performance-là se trouvait à la portée de n'importe quel chien battu.

APRES VINGT-SEPT JOURS DE CAMPAGNE

Or, c'est un fait, les allocutions radiodiffusées spontanées et enregistrées d'une seule traite de M. Marcel Barbu ont paru incompréhensibles à quelques chroniqueurs. Mais ceux-là ne souhaitaient pas les écouter. Au lieu de chercher à comprendre l'expression d'une pensée neuve, ces chroniqueurs s'efforçaient de saisir ici et là tel ou tel détail leur permettant de classer le candidat « communal » dans leurs catégories politiques habituelles. De là leur colère et leur volonté de négation.

Cependant, M. Marcel Barbu avait un programme concret, réaliste, réalisable immédiatement. Plutôt que de faire du cinéma devant les caméras, plutôt que de se livrer cyniquement à la pêche aux électeurs, plutôt que de disserter de problèmes internationaux dont les candidats — de

Gaulle excepté — ignorent les données, le « porte-parole des « chiens battus » proposa simplement des réformes fondamentales.

M. Marcel Barbu demanda ainsi la création d'un « ministère des droits de l'Homme », chargé de protéger contre l'administration, la misère, le chômage les individus et les collectivités en danger. Il affirma également que la cellule de base de la société devait être la famille et que celle-ci devait être pourvue sans retard d'une personnalité morale et juridique. Par l'institution d'un référendum populaire à la mode suisse, par une réforme communale faisant effectivement du maire le défenseur de ses administrés, par l'accès de l'opposition aux dossiers, à la radio et à la télévision, M. Marcel Barbu entendait enfin créer les conditions d'un dialogue entre le gouvernement et la population.

Certains lecteurs remarqueront : oui, mais ce langage d'honnête homme n'a pas été entendu, les chiffres sont là, ils font de M. Marcel Barbu la lanterne rouge de la course à l'Elysée. Bien sûr, M. Marcel Barbu a obtenu 1,15 p. cent des suffrages et c'est peu. Mais M. Marcilhacy, parti fort en avance, ne fit 1,71 p. cent. Quant à M^e lixier-Vignancourt il se contenta de 1,59 p. cent. Un pourcentage anormalement bas, étant donné le temps, les appels financiers, la publicité et la clientèle dont disposa le candidat « national » choisi par Jean-Marie Le Pen.

Donc, partir de rien le 9 novembre et collecter vingt-sept jours plus tard 279.685 voix ne saurait être une défaite. Pour M. Marcel Barbu, c'est tout juste un commencement. D'autant que le volume du courrier reçu à Sannois et les indications fournies par les organismes de sondages confirment que les sympathisants de M. Barbu ayant cependant voté utile peuvent vraisemblablement se compter par millions.

Le candidat le plus sincère le plus courageux, le plus sympathique, c'est d'ores et déjà l'impression laissée au grand public par un homme qui n'a jamais failli à l'honneur, renié ses promesses ou trahi ses amis. M. Marcel Barbu devra maintenant prouver à la nation qu'il est bien cet homme d'action et ce penseur politique dont la forte personnalité n'a jamais été discutée par ceux qui l'on approché, à Besançon, à Valence, dans le Vercors, à Buchenwald, à Sannois.

Ces prochains jours, M. Marcel Barbu prendra des initiatives naturellement « insolites ». Ces prochaines semaines, des réalisations apparaîtront en pleine lumière. Une école de cadres fonctionnera. Un « ministère des Droits de l'Homme » commencera à régler les cas des personnes et des collectivités menacés. Ces prochains mois, des associations de construction surgiront sur tout le territoire.

Et nous les Français s'apercevront alors que la foi peut encore soulever des montagnes. Ce dont les chrétiens n'auraient jamais dû douter...

L'événement

d'Aout 1966

Par Emmanuel d'Astier

MARCEL BARBU REPOND

Après 10 ans de silence — novembre 1945 — la France a élu pour une première constituante 571 députés. En janvier 1946, arrive à la Chambre un nommé Marcel Barbu. Sa liste a eu dans la Drôme. 26.000 voix avec l'étiquette « Résistance sociale et antifasciste ». La tête de liste Deval, maire de Romans, est venu trois mois, en a eu assez, et a passé la main à Barbu. Barbu veut siéger à gauche des communistes (il me dira : « Je voulais m'asseoir à leur gauche parce que ce que j'avais vécu me prouvait qu'ils étaient des réactionnaires »). Il n'y parvient pas et s'inscrit à mon groupe, celui des « Républicains et Résistants », qui deviendra le groupe progressiste.

C'est un garçon pâle et pauvre, qui a en tête une seule idée : « la vie communautaire ». Sans le savoir, c'est un descendant de Bakounine. Violence et chrétienté mises à part, il se sentirait à l'aise dans une fédération anarchiste.

A la Chambre, il tente de prendre la parole pour « l'intéressement des travailleurs et des usagers dans l'Électricité de France nationalisée ». La parole lui passe sous le nez. Comme un bleu, il est renvoyé à la suite. En six mois de Constituante, il parviendra pourtant à s'exprimer une fois, et disparaîtra, dégoûté.

En décembre 1965, vingt ans après, je le retrouve en bonne place, sur le petit écran : il est le sixième candidat à la présidence de la V^e République.

Barbu ? Orphelin très jeune, son père est tué à la guerre de 14. Il est « un des pauvres de Saint-Leu-la-Forêt » et fait l'école buissonnière à La Garenne-Colombes. De 13 à 18 ans, il est au petit séminaire de Versailles, puis apprenti ouvrier dans une fabrique de boîtiers de montres. Syndicats et ouvriers se liguent contre lui parce qu'il ne faut plus prendre d'apprentis. Au retour du service militaire, il se heurte encore aux organisations et à la société parce qu'il fait du zèle en réalisant son travail à moitié temps. Il me dit : « Tout irait bien si les ouvriers étaient des pauvres... Ils sont embringués : un jour un ouvrier avait volé de l'or à son patron et le syndicat a décrété la grève pour empêcher le licenciement. »

Barbu s'installe à son compte, dans un petit gourbi, avec un outillage personnel. Sa femme est polisseuse : ils mangent de la viande enragée, dorment quatre heures par nuit, font des enfants. Petit à petit, la clientèle vient : « Je suis né communautaire. Je trouve trois gars. C'est une expérience : l'application de l'Évangile... A la veille de la guerre, j'avais une trentaine d'ouvriers, jamais de grève... » Ils travaillent à compte commun. Leurs pièces sont belles : elles sont prises en exclusivité par Lip. Barbu dit avec fierté : « Je suis l'un des promoteurs de la fabrication industrielle des boîtiers de montres, le premier à avoir monté un bureau d'études pour une technologie de base. »

En 1938, il s'installe à Besançon : « J'ai contre moi les banquiers, l'inspecteur du travail, les syndicats, les communistes. » La petite usine tient : elle se nomme « Marcel Barbu ». Vient la guerre, viennent les Allemands. L'usine

(80 ouvriers) et le Barbu refusent de se replier. Il raconte : « L'administration s'est tirée. C'est avec les 80 que Besançon s'organise. Je détiens même les services de police, le ravitaillement en farine. Un jour, je suis ramassé à mon usine sur l'ordre de la Feld Kommandantur et remis aux gendarmes français qui m'emmènent de l'autre côté de la ligne de démarcation. C'est sur la demande du préfet du Doubs, qui déclare ne plus pouvoir répondre de l'ordre si Barbu continue à se manifester. »

Barbu tourne à Vichy autour de l'hôtel du maréchal Pétain. Il n'aura jamais accès, pas plus qu'à l'Élysée. A Valence, il recommence sa « Communauté de boitiers ». Il est arrêté en 1942, parce qu'il refuse d'établir la liste des jeunes pour le travail obligatoire en Allemagne. A Fort-Barraux, le commandant du camp dit à son tour : « Il est un peu cinglé ». On le laisse sortir, ce benêt.

Il prend contact avec la Résistance, l'Armée secrète. Il est au Vercors, avec ses communautaires, se tire encore comme Candide, remonte à Paris, se fait prendre par les Allemands : « Rue des Saussaies, un Allemand me demande si je suis prêt à développer mon idée communautaire devant un envoyé du Führer. Je réponds : « Bien sûr, je le ferais aussi bien pour le Pape, que pour Staline, que pour Hitler. » De fil en aiguille, il se retrouve à Compiègne, puis à Buchenwald.

Candide s'en tire encore avec deux opérations crâniennes à la suite des matraquages. Il n'a d'autre ambition que sa communauté. La campagne électorale, la Chambre, en 1946, ce n'est qu'une tribune pour parler de son système, comme le sera, en 1965, la candidature à la présidence de la République, avec la télévision, les 20 millions de téléspectateurs.

Après le Palais-Bourbon, il vagabonde : « Je défends partout mes thèses en France, à l'étranger. Capitant me dit que de Gaulle aimerait me voir. Je refuse l'entrevue en disant que ses idées ne sont pas les miennes... ». 1949, l'entreprise de Valence a échoué. Barbu n'a plus un sou. Il s'installe chez ses beaux-parents à Sannois. Il y fait à lui tout seul le public aux séances du Conseil municipal : « Il m'apparait un jour que le Conseil, dans ses querelles — 14 à droite, 13 à gauche — a oublié un crédit de 200 millions que l'État mettait à la disposition de la commune pour la construction. » Barbu fait de l'agitation avec 600 ou 700 mal-logés, introduit deux « Barbistes » au conseil, monte une association qui construit des pavillons sur 12 ou 13 communes : « Je me sers des crédits habituels comme tout le monde, mais nos petits pavillons coûtent 4 à 5 millions d'anciens francs de moins que les pavillons vendus par les agents immobiliers. »

Barbu est là, volubile, un peu plus grisonnant, un peu épaissi, blafard, toujours passionné, pur et cinglé. On ne peut s'empêcher d'aimer ce grain de sable qui veut griffer les rouages vieillissants de la société. Il faudrait 100 pages et l'esprit de Voltaire pour écrire le conte savoureux et moral que Barbu vivra jusqu'à sa mort.

Q. — 20 ans ?

R. — J'étais un type bien embêté, un révolté d'un genre spécial. Tous les coups que j'avais reçus m'avaient

fait prendre les hommes en pitié. 20 ans, ça n'est pas un âge que je désirerais retrouver. C'est pour moi un mauvais souvenir. Il a fallu que j'aillè au régiment pour comprendre que beaucoup de jeunes étaient comme moi.

Q. — Dieu ?

R. — C'est l'aventure de ma vie, ma raison de vivre. Je communie mais je me confesse moins souvent. Je suis un croyant assez mal vu dans son Eglise et plus à l'aise devant le curé que le curé devant moi.

Q. — L'argent ?

R. — ...moyen commode d'échange qui ne présente dans l'accumulation aucune espèce d'intérêt pour moi. Je suis né nu comme un ver, je souhaite mourir de même. Quand j'accumule, je change, je deviens féroce...

(Il m'explique qu'il a varié toute sa vie entre 60.000 et 100.000 francs par mois et que c'est l'Association qui le paie en fin de mois.)

Q. — Les femmes ?

R. — J'aime la femme. Mais ce que je recherche en elle, c'est un complément.

(Il ne fait pas fi de la beauté et de la séduction. Il ne veut pas une soumission et conclut : « Mes dernières expériences le prouvent, je ne sais pas vivre sans amour. Je marche à l'amour. »)

Q. — Vos approches du communisme ?

R. — Je l'ai considéré de prime abord comme une chose totalement dépassée, qui n'apportait rien de nouveau. Je ne voulais pas qu'on m'oblige à recommencer 150 ans d'histoire. Je pensais qu'il y avait d'autres cheminements que ceux qui m'étaient proposés... **Le Capital** ? vachement emmerdant !

Q. — Avez-vous rêvé d'être quelqu'un d'autre ?

R. — Jamais. J'ai rêvé d'être Barbu. Mais je me suis toujours demandé qui pouvait bien être Barbu.

Q. — Quelles questions aimeriez-vous qu'on vous pose ?

R. — Je suis tout à fait défoulé. Ma foi y est pour beaucoup, parce que je crois au Père éternel devant qui on est à nu.

Q. — La plus belle histoire de votre vie ? la plus vilaine ?

R. — Sannois, au début, 60.000 francs par mois, neuf enfants à ma charge, la misère. Ma garde-robe s'en ressentait. J'allais au ministère de la Construction avec un pardessus râpé. Un gérant de l'Association, tailleur à la Samaritaine, vint me trouver, fort gêné : « Monsieur Barbu, me dit-il, ne vous mettez pas en colère et laissez-moi parler jusqu'au bout. Dans mon métier, je ne peux pas me permettre d'être mal habillé, je change souvent de complet. J'ai pensé que je pourrais vous faire cadeau d'un de mes complets. » J'ai accepté et j'ai réalisé que le plus gêné des deux, c'est celui qui donne.

La mauvaise histoire...

(C'est sur la route d'Allemagne, au retour, en 1945, après une prétendue libération. Un camarade ne peut plus suivre et va se remettre aux autorités allemandes. Avant de le quitter, il donne sa ration de soupe à Barbu qui l'a aidé...)

... Cette soupe; je l'ai mangée tout seul tandis que d'autres détenus me regardaient: Je l'ai encore sur l'estomac. C'est une des plus grandes saloperies de ma vie.

Q. — Un vœu ?

R. — Je fais le vœu d'être fidèle à une vocation que je dois découvrir tous les jours.

Q. — Vos distractions ?

R. — A part le travail, c'est la musique. Si j'avais pu être autre chose, j'aurais voulu être chef d'orchestre.

Q. — Quel est pour vous l'événement de juillet ?

R. — Personnellement, je me trouve dans un tel état d'esprit que je ne vois rien se passer. Mais on sent qu'il pourrait se passer quelque chose sous peu.

Q. — Que pensez-vous de vos concurrents à la présidence de la République ?

R. — De Gaulle ? Je suis plein d'admiration, de respect et de tristesse. Il s'en faut de si peu qu'il fasse des choses extraordinaires.

Mitterrand ? Je considère que c'est un produit de la Gauche. Il n'existe que par la division de la Gauche : cela durera ce que durera cette division.

Tixier-Vignancourt ? C'est un baroudeur sympathique, mais j'ignore encore quel était son programme politique. Je ne vois pas son utilité.

Marcilhacy ? Je n'ai rien compris à sa candidature, je pense qu'il a voulu faire comme moi... « Je suis chrétien, voilà ma gloire. » Dans une certaine mesure c'est un mauvais contribuable : il regrette d'avoir tout son bien au soleil.

Lecanuët ? C'est le M. R. P. inchangé. Pour moi, le M. R. P., c'est un buste.

(Il me rappelle sa campagne électorale de 1945 pour la Constituante. Alors, le P. R. L. présentait en image une République bourgeoise couverte de voiles, à la fois vaporeuse et pudique, le parti communiste, une Marianne grosse mère, costarde et conquérante. Le M. R. P. se contentait d'un buste... « On ne peut pas faire d'enfant à une République-tronc », conclut Barbu.)

du 2 mars 1966

Par François Dominique

MARCEL BARBU

Les producteurs de cinéma se sont disputés l'histoire de sa vie et Noël-Noël se serait, assure-t-on, proposé de l'incarner.

A 15 ans, il est apprenti horloger. A la Libération, après la Résistance et les prisons de la Gestapo, il crée une Communauté de travail, dans la Drôme : 150 ouvriers et leurs familles travaillent à fabriquer des boîtiers de montres et veulent instaurer une société fraternelle.

Oui, il s'agit bien de Marcel Barbu, l'ex-candidat aux élections présidentielles. Vous souriez en pensant à ce drôle de « petit bonhomme » que vous avez entendu à la radio ou vu à la télévision pendant plusieurs soirées de décembre. Mais, à 58 ans, il a déjà logé 2.000 familles de la région parisienne, dans des pavillons à bas prix. Et contre vents et marées, il continue ce tour de force.

Depuis 1945, et pour de nombreuses années encore, la France vit une grave crise du logement. On annonce encore ces jours-ci des mesures en faveur des mal-logés.

L'expérience de Marcel Barbu est exceptionnelle, sans doute, mais elle a un mérite : elle existe, elle est une réalité. Avec sa seule volonté, un homme a réussi à loger plusieurs milliers d'autres hommes. Pourquoi un seul ? Voilà l'histoire de Barbu Marcel, né en 1907, dans un coin de banlieue parisienne.

Pourquoi je me suis installé dans la banlieue parisienne, ici, à Sannois ? A 15 kilomètres de Paris ? A cause d'un bébé de quelques mois. C'était ma petite fille. Elle est morte un matin de 1952. Elle repose au cimetière de Sannois. Oui, ce « petit bout » nous a fixés, ici, vous comprenez ?

Ses doigts pressent un peu plus les branches de ses lunettes, avec lesquelles il joue depuis quelques minutes. Il avait douze enfants : il n'en a plus que onze. André est l'aîné : il a 37 ans ; Monique est la plus jeune : elle a 14 ans. L'autre, a été baptisée « Marie-Noëlle ». En souvenir, une des artères de Sannois a été baptisée « Avenue Marie-Noëlle ».

Depuis la campagne pour les élections présidentielles, Barbu n'a pas changé. Le cheveu gris, l'œil bleu, les épaules un peu tassées... Tout se passe comme s'il voulait se faire oublier, comme s'il se donnait une allure de « père tranquille » pour mieux frapper au moment de l'attaque...

... Mon histoire ? Ben, le petit Marcel Barbu est né à Nanterre, dans un quartier aux murs lépreux, aux maisons noircies par la fumée des usines, aux rues gorgées de boue. C'est là que j'ai vécu. Dans cette crasse. Mon père était employé aux écritures. Je n'étais pas heureux. Je n'ai jamais été heureux, enfant. C'était une misère noire. Avec la faim au ventre, tous les jours.

Tenez, beaucoup plus tard, j'ai été déporté à Buchenwald : Buchenwald ne m'a pas appris ce que c'est que crever de faim. Je l'avais appris, étant gosse : à Nanterre.

... En 1953, j'étais venu habiter Sannois, avec mes

douze enfants, avec ma « tribu ». Et mon propriétaire a décidé de nous expulser. Il avait peur d'une famille aussi nombreuse, quoi.

Moi, j'allais souvent à la mairie de la commune, en citoyen. J'étais même tout seul sur les bancs, pour écouter les délibérations des conseillers municipaux. Le public, c'était moi. Je prenais des notes.

Je me suis inscrit au fichier des mal-logés, vous ne savez pas ce qu'ils m'ont répondu ? Ils m'ont dit : « Vous plaisantez, Monsieur Barbu ! Ce n'est pas l'affaire de la mairie de construire des logements. Nous, on se contente de tenir le fichier ».

Les braves gens de Sannois acceptaient ça : une fois pour toutes, on les avait convaincus qu'il n'y avait rien à faire pour se loger. Alors, ils ne faisaient rien.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE DELIVRES PAR LE TRIBUNAL !

C'était l'année de l'abbé Pierre, vous vous souvenez, l'hiver où il a fait si froid. La prise de conscience de beaucoup de Français. Des fonds ont été mis à la disposition de Sannois comme à la disposition des autres communes qui avaient des mal-logés : 200 millions de francs. de l'époque, je crois...

J'ai commencé à dire à la municipalité : « Puisque je suis fichu à la porte de chez moi, j'ai droit à un petit bout de ces 200 millions. » On m'a ri au nez. On avait autre chose à faire.

Ça m'a révolté, quoi. J'ai pris le taureau par les cornes. Pendant plusieurs jours, je me suis installé dans une salle de la mairie et j'ai relevé les noms de tous les mal-logés de Sannois. Sept ou huit cents.

Puis, je suis allé les voir. Ça a duré trois mois : j'ai d'abord choisi les plus dynamiques, j'ai discuté avec eux, je les ai secoués, j'ai commencé à les organiser... On a décidé : « On va faire quelque chose ».

Aux élections municipales, les mal-logés ont présenté une liste et ils ont obtenu deux élus, qui, mathématiquement, pouvaient faire la majorité. Vous savez avec la composition politique ; vous connaissez ça...

Alors, on a fait la chasse aux terrains, on a construit. Presque partout, on a démarré sans permis de construire et ça nous a souvent valu d'être traduits en correctionnelle.

D'ailleurs, chez nous, on dit souvent, en plaisantant : « Les permis de construire, on les dépose au M. R. L. (Ministère de la Reconstruction et du Logement), mais c'est le tribunal correctionnel qui les délivre ! » Le mouvement est parti d'un authentique besoin, ça c'est sûr.

« JE ME FOUS DE VOTRE LOGEMENT, C'EST VOUS QUI M'INTERESSEZ »

...Oui, d'un besoin. Nous avons formé une communauté. D'ailleurs, nous nous sommes toujours préoccupés de communauté, d'action civique. De reactivations humaine et civique. C'est le développement de la vie civique et

municipale que je cherche aussi. Croyez-moi, c'est aussi une des solutions pour résoudre le problème du logement !

A Sannois, dix-huit mois après la construction de nos premiers pavillons, on a été obligés de doubler la salle du conseil municipal... tellement mes gaillards s'y rendaient avec assiduité.

Sur son bureau : son large béret basque. Celui que des millions de téléspectateurs ont connu, au temps où, sur les petites écrans, Barbu s'affirmait « la voix des sans voix », « l'homme couleur de muraille » ou « le candidat des chiens battus ».

Pour ma part, dit-il, lorsqu'un mal-logé venait me trouver, je commençais à lui dire : « Je me fous de votre logement, c'est vous qui m'intéressez. Si vous êtes mal-logé, c'est parce que vous laissez à d'autres les bénéfices de lois, de l'aide à la construction... ».

J'ajoutais aussi : « Vous ne pouvez pas construire comme cela, en improvisant... Vous allez vous casser la figure. Non. Il faut constituer une société. Il faut que vous contrôliez, que vous voyiez ce qui se passe. Equipez-vous à la moderne, engagez du personnel de valeur, gérez votre affaire vous-même ! »

Cela n'a pas été facile. Un jour, les gars m'ont proposé de prendre leurs affaires en mains. Après réflexion, j'ai accepté. Malgré les coups de pied au derrière en perspective. Les coups de pied au derrière, j'y suis habitué.

Au fil des mois, et des ans, nous avons constitué des petites sociétés, qui fonctionnent en cogérance : un représentant de l'A.C.G.I.S. (L'A.C.G.I.S., l'Association pour la construction et la gestion immobilière de Sannois), c'est notre groupement. On a 80 permanents dont une moitié de cadres.

Chaque petite société représente une quarantaine de foyers, forme des groupes de travail et organise un conseil tous les quinze jours : une assemblée générale se réunit tous les mois. Entre nous tous, il y a un dialogue permanent..

2 000 PAVILLONS POUR LES MAL-LOGES, CE N'EST PAS UN MIRACLE

Je ne suis ni un forban, ni un illuminé, croyez-moi. Deux ou trois ans après les premiers pavillons, nous avons débordé notre action dans douze ou quinze communes autour de Sannois.

Les gars qui veulent construire sont placés devant leurs responsabilités et ils ne peuvent pas dire : « Barbu nous a entraînés dans un guépier ».

On construit souvent sans permis, mais chacun le fait en connaissance de cause. Et chacun a le droit de refuser. Seulement, moi, je veux des types solides, pour engager la bataille...

Se battre, il sait ce que c'est. En 1957, pour que 25 familles puissent obtenir un terrain, il a fait la grève de la faim dans une vieille automobile, sur la place de la gare à Sannois. Il a gagné.

... En 1955, avec un apport de 200 000 anciens francs — explique-t-il — une famille de mal-logés pouvait obtenir son pavillon pour trois millions d'anciens francs.

Aujourd'hui, nous ne construisons plus pour le même prix, bien sûr ! L'apport est de 350 000 à 500 000 francs et le prix du pavillon se situe autour de sept millions de francs. Parfois moins. Mais on s'aide aussi : s'il y en a qui ne peuvent pas payer, qui sont trop pauvres, les autres les prennent en charge, au moins momentanément.

Depuis 1955, nous avons construit 2 000 pavillons. Ce n'est pas un miracle. Nous nous sommes battus. On a eu tout le monde sur le dos : les intérêts privés, les banques, certains agents immobiliers, la justice, les gendarmes.

Nos communautés, vous savez, cela ressemble un peu aux kibboutz, les fusils en moins : nos chantiers sont tout le temps en état de guerre ! Tenez, à Achères, nous sommes en train de construire 300 pavillons sans permis.

Pourtant, mettre 2 000 pavillons à la disposition des mal-logés, ce n'est pas un miracle. Pour construire, nous nous contentons d'utiliser les lois, c'est tout.

Ah ! les lois sur le logement en France !... N'importe qui peut se loger dans notre pays et à des conditions avantageuses, à condition d'utiliser au mieux les moyens donnés par les lois, à condition d'exiger le respect de ses droits.

Mais personne ne peut s'en servir des lois : elles sont bien trop compliquées, trop touffues, trop noyées, dans la paperasserie. Comment voulez-vous qu'un ouvrier s'en tire. Un ouvrier ou même un cadre.

Bon. Alors, que s'est-il passé ? Je vous le demande... Des spécialistes ont bien assimilé les lois et ils ont su s'en servir. Des commerçants en appartements et en pavillons sont nés et, avec eux, les « dessous de table » et avec eux les ventes en deux temps, les intermédiaires. Il faut quinze ou vingt millions de francs, de nos jours, pour disposer de son pavillon.

C'est bien pour cela que les copains m'ont poussé à me présenter aux élections présidentielles : pour faire connaître nos idées, pour faire comprendre aux Français mal-logés qu'il y avait une solution.

Cela me rappelle une anecdote. Mes enfants en âge de voter... n'ont pas voté pour moi. Ecoutez : deux de mes fils et leurs femmes étaient inscrits sur les listes électorales d'Annemasse. Le jour de l'élection, ils s'y sont rendus, mais ils ont eu un incident en cours de route et ils sont arrivés après la fermeture des bureaux de vote... Depuis, à Annemasse, lorsqu'on parle de l'élection présidentielle il est coutume d'ajouter que personne n'y a entendu la voix des quatre Barbus !...

... Je suis contre le paternalisme, assure-t-il. Le paternalisme, c'est la volonté de puissance, et rien d'autre. Je suis contre la fausse charité. Lorsque j'avais dix ans — cela, je suis sûr que vous ne l'écrirez pas dans votre journal — des Dames d'œuvres me donnaient des souliers pour que je ne marche pas pieds nus : seulement moi, je chaussais du 33 et les godillots faisaient du 40... Elles

avaient la conscience tranquille, les Dames, mais je n'ai jamais oublié, vous comprenez ?

En revanche, vaille que vaille, j'essaye de pratiquer le « Aimez-vous les uns les autres ». Cela aussi, c'est Barbu. Tout au long de ma vie, cela m'a valu des avatars. J'ai entendu les balles siffler à mes oreilles, j'ai vu les portes de ma maison enfoncées. On a eu ma peau, moralement s'entend. On a souvent réglé mon compte.

PAPA ! IL Y A DU SOLEIL DANS MON ASSIETTE

Aujourd'hui, c'est plus difficile ! Je connais mieux les hommes, quoi. Je ne suis rien. Tenez, ici, je ne suis qu'un simple employé et je n'ai même pas la signature. Ma paye est faite... si le président de l'Association le veut bien. Si quelqu'un veut tirer sur Barbu, c'est sur un salarié qu'il tire, mais il trouve toujours Barbu comme témoin, pour défendre la victime.

Des cas tragiques de mal-logés ? J'en ai connus des centaines. Je m'en souviens mal, ou plus du tout. Il existe d'ailleurs une unité dramatique à tout cela : on sait que les gens sont dans la méiassé (Barbu a, croyez-le, employé un autre mot), et dans la mélasse, à un certain niveau, il n'y a plus de différence. C'est uniforme. Pourtant, je garde dans le cœur un souvenir qui ne s'effacera jamais.

Un jour, vers treize heures, un père de famille frappe à ma porte. « M. Barbu ! crie-t-il, il faut que je vous raconte cela tout de suite ! ».

D'une traite, il m'a dit son histoire. Avant, les siens et lui habitaient un couloir sombre et humide, noir, sans aération.

Depuis quelque jours, ils possédaient leur pavillon à Sannois. Et ce jour-là, la petite fille de cet homme avait battu des mains, heureuse, à la découverte d'un nouveau monde, en s'exclamant : « Papa ! Papa ! Regarde : il y a du soleil dans mon assiette ».

Bah ! c'est une toute petite histoire. Mais, en me la racontant, l'homme pleurait.

du 4 décembre 1965

Par le Pasteur

Georges Richard-Molard

Je voterai Marcel BARBU

Ironiser ou polémiquer sont les moyens les plus mineurs, sinon les plus minables, pour un journaliste de réussir un papier... Il fallait une tête de Turc pour les élections présidentielles... On a essayé Tixier... mieux valait ne pas trop s'y frotter. Ce fut le tour d'Antier, puis de Marcihacy... Vint enfin Marcel Barbu!... Et quand on dit « enfin », le mot n'est que trop juste. Trente minutes avant la clôture des inscriptions et, dit-il lui-même, afin de profiter de la tribune qui lui serait offerte.

Pour peu, on l'aurait taxé de malhonnête homme usant d'un moyen audiovisuel pour servir ses propres intérêts ou encore d'un nouveau Ferdinand Lop...

Les gens qui parlent ou écrivent ainsi n'ont pas connu le Marcel Barbu des années 45 à 50. C'est grand dommage pour eux et cela manque à leur formation primaire. Les mêmes gens affirment qu'il ignore tout des questions essentielles à la direction de l'Etat... En fait ils n'en savent rien.

Au risque d'être taxé d'aussi fantaisiste que ce candidat de la dernière heure, je voterai pour lui. Je sais avec lui qu'il ne sera pas élu, mais en votant ainsi au premier tour, je ferai comme les millions de Français votant pour quatre des autres candidats.

Je voterai ainsi parce que je connais Barbu. Après ses créatins — et non pas ses utopies — de communautés de travail, je l'ai reçu chez moi. Bien qu'il soit catholique, j'ai présidé, voici bientôt vingt ans, les conférences qu'il donnait dans des salles absolument comblées et je sais qu'il est un très grand bonhomme. Un esprit supérieur et généreux qui ne se préoccupe pas seulement, comme il le dit humblement, des « intérêts communaux », mais a une vision cohérente, humaine et lucide des problèmes de ce temps.

A l'issue d'un débat organisé devant 3 000 personnes, le fameux pasteur Henri Nick, qui présidait ce soir-là, conclut en disant : « Vous avez entendu ce qu'a dit Marcel Barbu. Ce qu'il a dit, il le vit, il se bat pour l'homme. Il nous faut tout mettre en œuvre pour soutenir ce pionnier des temps nouveaux, parce que Dieu le veut... »

Non que je veuille mêler Dieu aux présidentielles, mais pour une fois qu'il est possible de voter pour un homme engagé...

LA VIE JUDICIAIRE

du 23 janvier 1967

Par Caldus

LA DÉMOCRATIE COMMUNALE

« Le 29 septembre 1966, huit sociétés civiles immobilières groupant 285 constructeurs de logements qui, depuis trois ans, attendaient le permis de construire pour des pavillons, dont certains étaient déjà habités, s'adressaient aux habitants de la petite ville d'Achères, en Yvelines, pour protester contre la municipalité et pour demander d'être jugées par la population de la ville. Elles le faisaient par le truchement d'une feuille polycopiée intitulée « La Commune de Sannois », bulletin pour la réforme communale, dont le directeur est M. MARCEL BARBU, ex-candidat à la Présidence de la République.

« Les numéros suivants continuèrent cette agitation en réclamant la constitution d'un tribunal populaire d'arbitrage qui finira par siéger dans une baraque élevée sur les terrains à bâtir. Les sociétés civiles composées d'ouvriers, d'employés, de fonctionnaires et de petits cadres, dont le revenu mensuel s'élevait entre 800 francs et 2 200 francs, expliquaient à la municipalité communiste, anticapitaliste par définition, que les pavillons que nous construisons, nous coûtent presque deux fois moins cher que ceux construits par des sociétés capitalistes... Par exemple, tel de nos camarades, père de trois enfants, avec apport personnel de 5.400 francs pour un pavillon F 4 (4 pièces plus cuisine, salle d'eau, sous-sol, garage), y compris le terrain, charges communales, tous les réseaux divers, etc. paiera chaque mois pendant les dix premières années la somme de 295 francs (allocation logement déduite), puis pendant les dix années suivantes la somme de 192 francs (allocation logement déduite). Dans vingt ans, il sera propriétaire de son pavillon et n'aura rien à payer. S'il le quitte, il pourra le vendre librement.

« La municipalité refusait toujours son accord pour construire les égouts, que les constructeurs étaient disposés à financer. Finalement, le 5 novembre dernier, la commune a capitulé ; Marcel BARBU et ses amis ne sont plus étiquetés fascistes comme précédemment dans le journal communiste ; on pense déjà aux futurs électeurs.

« Quoi qu'il en soit, M. BARBU a ainsi montré que les idées émises à la télévision lors de sa campagne présidentielle, n'étaient pas simplement de la propagande ; son Association a su montrer qu'elle était capable de réalisations dans une commune où elle était étrangère, sans aucun appui politique ou administratif, sans, surtout, le moindre appui d'une puissance financière.

« La méthode employée par BARBU a consisté à jouer de la démocratie sur le plan communal. L'Association informe la population en publiant les chiffres et en organisant des réunions publiques. La municipalité se trouve très rapidement obligée à rompre le silence et à publier d'autres informations. L'Association réfute alors, va informer à domicile, distribue des tracts ; des sympathisants viennent grossir ses rangs ; ses militants vont interroger les personnalités de la ville, les commerçants qui sont pressés de prendre position. Finalement, la population en son entier est contrainte à prendre parti, pour ou contre.

« La politique municipale se dépouille ainsi de sa démagogie et de sa phraséologie pseudo-politique, pour devenir ce qu'elle est en réalité, un ensemble de questions concrètes qui sont celles qui intéressent au premier chef les citoyens dans une démocratie. »

